



Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps

Compte rendu **Conseil Communautaire** *Mardi 28 juin 2011*

Délégués présents avec droit de vote :

<u>La Vernaz :</u>	GARIN Jacqueline (DT) et LABAR Philippe (DS)
<u>Seytroux :</u>	BOINNARD Catherine (DT) et ROSSET Michel (DS)
<u>Saint Jean d'Aulps :</u>	CHARNAVEL Marie-Thérèse (DT) et GUILLAUME Bernard (DT)
<u>Essert-Romand :</u>	GAILLARD Roger (DT)
<u>La Côte d'Arbroz :</u>	BAUD Marie-Thérèse (DT) et MUFFAT Sophie (DT)
<u>Montriond :</u>	PEERSMAN André (DT) et BREHIER Emile (DS)
<u>La Forclaz :</u>	GALLAY Gilbert (DT) et GALLAY Cyrille (DT)
<u>Le Biot :</u>	MORAND Yann (DT)

Délégués absents :

LANCON Gérard (DT Essert-Romand), GARNIER Guy (DS Essert-Romand), COLLET Jean (DS Saint Jean d'Aulps), TOURNIER Henri-Victor (DT Le Biot), RENEVIER Frédéric (DS Le Biot), COFFY Serge (DT La Baume), POLLIEN Frédéric (DT La Baume), VULLIEZ Julie (DS La Baume) et HAUTEVILLE-LONGET Yves (DT La Vernaz)

Délégués excusés :

LAGRANGE Georges (DT Montriond) et MORAND Jean-Claude (DT Seytroux)

Délégués présents sans droit de vote :

DUFOUR Michel (DS LA Côte d'Arbroz) et DEMESTE Isabelle (DS La Forclaz)

Autres personnes présentes :

PUGIN-BRON Stéphane (Directeur CCVA), MONTET Charles-Henri (Responsable financier) et AUGÉ Jean-Louis (Trésorier)

0- Installation d'un nouveau délégué communautaire

Madame la Présidente souhaite la bienvenue à Yann MORAND qui représentera désormais la commune du Biot en tant que délégué titulaire en remplacement de Nathalie MORAND.

1- Bois Energie : intervention de l'ONF

Bernadette JORDAN présente aux élus la réflexion qui a lieu actuellement concernant la filière Bois Energie dans le Haut-Chablais.

Historique, origine de la filière

- 2000 : démarrage de la chaudière aux Gets, en auto approvisionnement,
 - 2005 : validation de la Charte Forestière du Haut-Chablais sur les 3 vallées – 21 communes.
- => lancement de l'action « filière bois énergie locale »

Mise en place de la filière

- 2006-2008 : Etude de la ressource ligneuse dans le Haut Chablais,
- 2006 : Labellisation Pôle d'Excellence Rurale du Haut Chablais pour son projet de « **Développement de la filière bois énergie locale au service d'une gestion des espaces naturels (forestiers - agricoles) et du projet de territoire** »,
- ...et à l'échelle du Chablais : le diagnostic « *Plan d'Approvisionnement Territorial* » en 2008/2009.

Les réalisations :

- Unités de production de granulés (sciure), de plaquettes forestière, de gros granulés (à partir de plaquettes forestières) (Vacheresse, Le Biot),
- Installation et projets en cours de chaudières collectives ou privées avec réseau de chaleur dans le Haut Chablais (Morzine, CCVA, Seytroux, St Jean d'Aulps, Montriond, Bellevaux, Vailly...) et dans le Chablais (CCCL...).

Etat de lieux de la filière aujourd'hui

- => Productions de granulés (à base de sciure) : arrêtée suite à un incendie début 2011,
=> Production de gros granulés (à partir de plaquettes forestières) : arrêtée pour des raisons économiques,
=> Production de plaquettes forestières du site de la Vignette :
- Production 2010 / 2011 : 730 MAP
- Capacité annuelle de production : 7 000 MAP
=> Freins à la production de plaquettes forestières :
1. activité peu rentable (faiblesse du prix de vente du produit)
2. difficulté d'approvisionnement en matière première
=> **Dans le Chablais : DEMANDE > OFFRE**

Réflexion en cours de la CCVA

- => Rencontres bureau CCVA 2011 :
- 25 février 2011 : point sur la filière,
- 4 mars 2011 : rencontre Entreprise Foresbois à la Vignette : échanges, prise de connaissance de l'analyse et des projets de Foresbois,
- 7 avril 2011: rencontre Responsable RA ONF Energie, Patrice Avias : Présentation de ONF Energie,

- 27 mai 2011 : rencontre Patrice Avias – ONF Energie et Entreprise Foresbois : Echanges autour des possibilités d’approvisionnement en matière première par ONF,
- Aujourd’hui : possibilité d’approvisionnement par la forêt publique.

Réflexion à l’échelle du Chablais

=> Le Plan d’Approvisionnement Territorial (PAT), porté par le SIAC

- Mise en parallèle de la ressource ligneuse et de la demande actuelle
- Définition d’axes stratégiques pour la filière bois énergie dans le Chablais,
- Enquête de satisfaction conduite auprès producteurs de bois énergie des Collectivités « consommatrices » par Prioriterre (en cours).

Possibilité d’approvisionnement par la forêt publique

Rémi Fournier (ONF) présente aux élus la possibilité d’approvisionnement par la forêt publique (voir diaporama ci-joint). Il précise que la solution la plus efficace est le développement des coupes façonnées en bord de route. Cette technique a toutefois l’inconvénient de renchérir le coût d’exploitation pour la commune. Il faudra donc soit que la commune vendeuse accepte cette perte de revenu, soit que la collectivité acheteuse de plaquette forestière accepte de payer plus cher le combustible forestier. Le coût du marché pour les plaquettes forestières se situe actuellement entre 20 et 23 euros HT le MAP (mètre-cube apparent) pour une production sur secteur mécanisable (plaine de l’Ain par exemple) alors que le prix de revient pour du bois local en zone de montagne comme le Chablais est plus proche des 28 euros HT le MAP.

Bernadette JORDAN propose aux élus un projet de délibération visant à l’acceptation de 7 axes principaux de la politique Bois Energie à développer sur le territoire du Chablais et 5 objectifs auxquels devra répondre le plan d’action.

Les délégués présents demandent à ce qu’un nouvel axe soit rajouté visant à favoriser le développement des coupes façonnées.

André PEERSMAN souligne qu’il serait plus logique d’inscrire la mobilisation de la ressource en objectif n° 1. Il ajoute également qu’il lui semble difficile de s’engager sur l’augmentation régulière de la demande en bois décheté, et qu’il faudrait déjà pouvoir s’engager sur le maintien de cette demande.

Stéphane PUGIN-BRON demande à Bernadette JORDAN de prendre en considération les remarques des élus et de modifier le projet de délibération en conséquence.

2- Point sur les réunions aux organismes extérieurs

Stéphane PUGIN-BRON informe les membres du Conseil Communautaire qu’un certain nombre de réunions dans des organismes extérieurs ont eu lieu depuis le 28 juin 2011 :

- 19 mai à 9h30 : commission économie SIAC
- 19 mai à 14h : commission habitat SIAC
- 19 mai à 18h : conseil syndical SIAC
- 24 mai : Créafil
- 26 mai : commission préfectoral des espaces agricoles
- 27 mai : médecin des Gets
- 6 juin : Géoroute au SIAC
- 9 juin : bureau du SIAC
- 15 juin : commission DETR
- 16 juin : COPIL CDDRA et Leader
- 21 juin : préparation Congrès des Maires de Morzine
- 22 juin : présentation SDCI du Chablais par l’AM74

3- MAPA attribués par la Présidente

Charles-Henri MONTET informe les membres du Conseil Communautaire que 2 marchés ont été attribués par la Présidente depuis le 28 juin 2011, et ce conformément à la délégation de compétence qui lui a été consentie :

- Levés topographiques de la ZA de la Vignette
 - Prestataire retenu : CANEL (Thonon-les-Bains)
 - Montant de l'offre : 13 100,00 €HT
- Mission d'étude et d'assistance pour la réalisation d'une MSP de type HQE
 - Prestataire retenu : Vision Durable (Perrignier)
 - Montant de l'offre : 21 800,00 €HT

4- Finances

Charles-Henri MONTET fait part aux membres du Conseil Communautaire de la nécessité de prendre une décision modificative sur le budget général :

- 2317-81 Travaux Voirie - 250 000 €
- 2317-84 Travaux Ouvrages d'art + 250 000 €

Il précise qu'il ne s'agit en l'occurrence que d'un transfert de crédits entre 2 programmes d'investissement au sein du service Voirie.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve ce remaniement de crédits.

5- Maison de santé pluriprofessionnelle

5.1 Point sur le projet

Madame la Présidente souligne qu'un marché a été attribué à Vision Durable pour une mission d'étude et d'assistance pour la réalisation d'une maison de santé pluriprofessionnelle de type HQE. Elle ajoute que le projet suit son cours.

Bernard GUILLAUME s'étonne que la commune de Saint Jean d'Aulps ne soit pas représentée aux réunions qui concernent la MSP étant donné que celle-ci sera implantée à Saint Jean d'Aulps. Madame la Présidente souligne qu'il n'est pas nécessaire de rajouter des intervenants et estime que les élus de Saint Jean d'Aulps peuvent faire confiance à André PEERSMAN et à elle-même. Elle ajoute que les échanges issus de ces réunions sont abordés systématiquement aux réunions du bureau, dont Marie-Thérèse CHARNAVEL fait partie, et aux réunions du Conseil Communautaire.

5.2 Passation d'une convention d'occupation précaire avec un médecin

Stéphane PUGIN-BRON rappelle qu'une convention d'occupation précaire a été passée entre la CCVA et la SCI Christmas pour la location du cabinet médical de Montriond. Il souligne qu'une nouvelle convention d'occupation précaire doit maintenant être passée avec Dr CONTE-DEVOLX pour lui mettre à disposition les locaux.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de passer une convention d'occupation précaire avec Dr CONTE-DEVOLX pour la mise à disposition du cabinet médical de Montriond sur la base d'une redevance mensuelle de 1 500 euros et de l'engagement du Dr CONTE-DEVOLX qu'elle continuera son activité au sein de la future maison de santé.

6- Transport à la demande : proposition du bureau d'étude pour la Vallée d'Aulps

Objectifs de l'étude

Le territoire du SIAC compte encore de **nombreux espaces peu ou pas desservis par les TC**. Les différentes réflexions engagées ces dernières années sur la question des déplacements ont fait émerger des **besoins auxquels un système de TAD permettrait de répondre**.

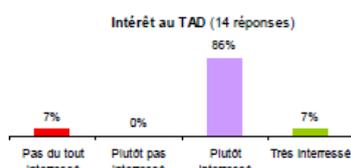
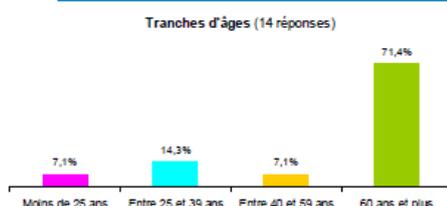
On pense notamment aux personnes à mobilité réduite (PMR) ou aux personnes non motorisées. Il permettrait **d'assurer le droit aux transport pour tous**, en s'articulant intelligemment avec l'offre existante, dans un cadre plus souple et mieux adapté aux contraintes de certaines parties du territoire (montagnes, vallées, ...).

La présente étude porte donc sur la **définition et l'accompagnement du SIAC et de ses collectivités membres dans la mise en place d'un système de TAD**.

Le territoire d'étude est celui du SIAC, excepté le périmètre du SIBAT (soit 7 communes).

Le SIAC est le mandataire de l'étude, en partenariat avec le Conseil Général.

Résultats détaillés par EPCI



Principaux motifs et destinations à satisfaire en TAD (réponses des 13 personnes enquêtées intéressées par le TAD)



Motifs de déplacements	Nb citations	Destinations	Nb citations
1. Visites Médecins/Pharmacies	11	Thonon Morzine	5 1
2. Courses en supermarché	10	Morzine Thonon St Jean d'Aulps	3 2 1
3. Démarches administratives	9	Thonon St Jean d'Aulps	4 1
4. Loisirs sportifs/association/nature	5	St Jean d'Aulps La Vermaz Thonon	1 1 1

Objectifs du TAD (objectifs MTI Conseil à discuter et valider par les techniciens et élus CCVA)

Développer un système TAD interne à la Communauté de communes en association avec les communes de Morzine et des Gets.	→	Cible 1 : personnes âgées, personnes non motorisées, avec des difficultés de déplacements.	→	Motifs visites médicales, démarches administratives, courses, achats, ...
Développer un système TAD qui sorte du territoire et desserve le pôle de Thonon en coopération avec les lignes LIHSA.	→	Cible 2 : personnes âgées, personnes non motorisées, public insertion, emploi, jeunes.	→	Motifs identiques nécessitant des déplacements vers Thonon + Assurer une fonction correspondance TER.
Développer un système TAD à destination des jeunes soit en interne à la Communauté de communes soit en externe (vers Thonon) en coopération avec les lignes LIHSA.	→	Cible 3 : jeunes.	→	Motifs loisirs, démarches, achats, etc. ...

Propositions de fonctionnement

Stéphane PUGIN-BRON souligne que 3 services sont proposés :

➤ Service 1 : TAD interne à la Vallée d'Aulps

- cible* : personnes âgées ou non motorisées avec des difficultés de déplacement
- motifs* : visites médicales, courses, démarches administratives
- service en porte à porte* : prise en charge au domicile du client, dépose à la porte des lieux prédéterminés à l'avance : lesquels ?
- fonctionnement sur 1 à 2 demi-journées par semaine dont le mercredi* (marché à Morzine) soit 50 à 100 demi-journées par an
- Avis Bureau : destination à la demande pour personnes âgées et PMR. Envisager un porte à porte vers Thonon pour les personnes âgées de La Vernaz et La Forclaz**

➤ Service 2 : TAD desservant Thonon en lien avec les lignes LIHSA

- cible* : personnes âgées ou non motorisées, public en insertion, jeunes
- motifs* : visites médicales, courses, démarches administratives, correspondance avec les TER
- service en porte à arrêt ou arrêt à arrêt* . Privilégier les dessertes en rabattement vers les lignes LIHSA puis compléter l'offre en TAD jusqu'à Thonon. Retour par ligne LIHSA avec complément par du TAD sur la vallée
- fonctionnement sur 1 demi-journée ou 1 journée par semaine dont le jeudi* (marché à Thonon) soit 50 à 100 demi-journées par an
- Avis Bureau : prévoir des véhicules adaptés pour les PMR**

➤ Service 3 : TAD interne à la vallée pour les jeunes

- cible* : jeunes
- motifs* : loisirs, achats
- service arrêt à arrêt*
- fonctionnement sur 1 demi-journée ou 1 journée par semaine* (mercredi après-midi et samedi) soit 100 à 150 demi-journées par an
- Avis Bureau : remplacer ce service par un service de rabattement en saison vers les lignes LIHSA et BAB pour tous les publics. Service arrêt (1 arrêt par commune ou hameau non desservi par le BAB) à arrêt BAB le plus proche. Privilégier le mercredi et le samedi.**

Emile BREHIER souligne qu'il serait également intéressant de prévoir un service correspondant à une formule de type « taxi collectif » depuis le domicile des usagers qui en font la demande. Stéphane PUGIN-BRON précise que le transport à la demande en porte-à-porte ne peut être que limité car il constituerait une concurrence déloyale avec les taxis. Il souligne qu'il pourrait en revanche être prévu, un 4^{ème} service relatif à l'organisation, sans financement, d'un réseau de taxis collectifs.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les 3 services qui lui sont proposés dans le cadre du projet de transport à la demande et propose d'ajouter un 4^{ème} service concernant l'organisation, sans financement par la CCVA, d'un réseau de taxis collectifs.

7- Intercommunalité

Stéphane PUGIN-BRON propose le planning de réunions à prévoir :

- 23 juin 2011 : réunion CCVA / Morzine / Les Gets pour répondre aux demandes du Conseil Communautaire du 19 mai 2011,
- du 28 juin au 5 juillet 2011 : élaboration d'une délibération commune sur la base du 23 juin 2011,
- 7 juillet 2011 : délibération de la commune des Gets,
- 12 juillet 2011 : délibération de la commune de Morzine,
- 19 juillet 2011 : délibération de la CCVA,
- du 20 juillet au 27 juillet 2011 : délibération des 9 communes de la CCVA.

Stéphane PUGIN-BRON souligne que la réunion du 19 juillet 2011 sera principalement consacrée à l'intercommunalité.

Madame la Présidente propose que le Conseil Communautaire ne délibère que si les communes de Morzine et des Gets ont préalablement délibéré positivement sur le projet de délibération qui leur a été soumis.

8- Questions diverses

8.1 Nouveaux tarifs pour la boutique du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps

Stéphane PUGIN-BRON propose aux membres du Conseil Communautaire de fixer de nouveaux tarifs pour la boutique du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps :

	<i>PAHT</i>	<i>PVTTC</i>
• Boîte rectangle en bois	10,98 €	22,00 €
• Coffret bois	5,58 €	13,90 €
• Hypocras 75cl	5,20 €	10,40 €
• Tasse à café faite main	3,60 €	7,20 €
• Collier + pendentif	2,75 €	5,20 €

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve ces nouveaux tarifs pour la boutique du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps.

8.2 Demandes de subventions CDDRA et CSDMM

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise Madame la Présidente à établir les demandes de subventions CDDRA et CSDMM pour les actions qui lui sont présentées.

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le mardi 19 juillet 2011 à 18h30.

Le Biot, le 4 juillet 2011
La Présidente